

CTPD du 27 mars Déclaration de la FSU
Examen des mesures de carte scolaire lycées, Collèges et SEGPA

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Ce CTPD chargé d'examiner les mesures de carte scolaire dans le 2° degré se tient dans un contexte inédit :

- inédit par l'ampleur des suppressions d'emplois à l'échelon national (plus de 9000 dont 3500 par transformation en heures supplémentaires) : elles génèrent aujourd'hui la suppression de près de 300 postes d'enseignants dans les collèges et lycées des Yvelines pour la rentrée 2008.
- inédit par l'ampleur des mobilisations qui se développent dans les établissements depuis plusieurs semaines maintenant.

Les conséquences de ces suppressions de postes sont considérables pour les élèves : classes encore plus surchargées, suppression ou fragilisation d'options, absence de places pour les redoublants de Terminales, disparition de nombreux dispositifs pédagogiques de soutien aux élèves en difficulté ...

Ces suppressions massives ont des conséquences insupportables pour les personnels :

- Elles s'accompagnent de la volonté d'imposer coûte que coûte des heures supplémentaires en très grand nombre et bien au-delà des nécessités d'organisation des services. Prenons l'exemple de l'Anglais : 1038 HSA sont imposées, cela correspond à 57 postes ! en réduisant de moitié les HSA, on recrée les 38 postes qui disparaissent pour la rentrée. Nous condamnons avec la plus grande fermeté cette mécanique infernale qui tue l'emploi et dénature notre métier .Même rémunérée moins de 30 euros de l'heure (pour un certifié), une heure supplémentaire représente plus de 2 heures de travail (soit une rémunération réelle de moins de 15 euros de l'heure !) : qui peut croire qu'en surchargeant ainsi nos services, les enseignants peuvent apporter aux élèves la même qualité de travail et le même investissement tout au long des semaines et de l'année scolaire ?
- L'alourdissement de la charge de travail se conjugue avec une dégradation des conditions d'affectation et une flexibilité accrues .Précisons que nombre de nos collègues titulaires de leur poste (131) ont du accepter un complément de service dans une commune parfois très éloignée, beaucoup ont été contraints à prendre un temps partiel : et ne faisons pas croire qu'il s'agit là d'un véritable choix quand c'est la seule alternative pour sauver son poste pour une année ! Concernant les CS en SEGPA, nous rappelons notre demande que ces heures ne soient pas attachées à un postes précis mais distribuées équitablement entre les différents collègues de la discipline dans le cadre de la répartition des services au sein du collège. Les dégradations touchent en 1° lieu nos collègues en carte scolaire dont la réaffectation sera très difficile : où seront t'ils réaffectés quand on sait que dans la plupart des disciplines le volume de postes vacants après les suppressions de postes est dérisoire ? quelle valeur a la bonification de 1500 points «carte scolaire » quand il n'y a plus de poste disponible au Mouvement autour de la commune de départ ? Et pour les simples demandeurs de mutation qui souhaitent muter sur des vœux personnels, y aura t'il encore un mouvement INTRA ? Dans de très nombreuses disciplines, on peut craindre un blocage complet.

Dans les collèges et lycées de notre département, les actions se multiplient : rejet massif des DHG dans les CA, délégations très nombreuses à l'Inspection Académique, journée « morte », blocage d'établissements, occupations nocturnes, rassemblements, manifestations, grèves ... L'opposition aux suppressions de postes est relayée par la voix unanime des parents, des lycéens et des enseignants. De nombreux élus (maires, conseillers généraux, députés, sénateurs...) vous interpellent, Monsieur l'Inspecteur d'Académie.

Dans le même temps, la colère gronde tant est mis à mal le dialogue social, le paritarisme et de manière générale le rôle des représentants des personnels dans les instances.

Quelques exemples :

- nombre de CA se sont tenus après la remontée des TRMD par les CE : certains ne se sont même pas encore tenus à ce jour !
- des injonctions ont été faites par l'Inspection Académique aux chefs d'établissement , pour revenir sur les répartitions des DHG validées en CA , afin de faire absorber des heures supplémentaires que les enseignants refusent et imposer de nouvelles suppressions de postes .
- les collègues en carte scolaire ont déjà reçu l'avis officiel de suppression de leur poste avant même la tenue de ce CTPD dont c'est l'ordre du jour !

Dans un souci d'information des élus du personnel , nous demandons à avoir connaissance , pour chaque établissement du département, des modifications concernant les moyens nouveaux attribués depuis le dernier CTPD , ainsi que des modalités de calcul du ratio HSA/HP . Nous souhaitons également avoir confirmation que les heures dites de « vaisselle » en SVT et Sciences physiques ont bien été financées systématiquement .Enfin , nous nous inquiétons de l'apparition , cette année , de BMP supérieurs à 9h en SEGPA sur lesquels pourraient être affectés de jeunes collègues TZR .

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'inquiétude des défenseurs du Service Public d'Education est grande. Nous vous demandons d'entendre les demandes légitimes qui s'expriment pour satisfaire les besoins pédagogiques dans les collèges et les lycées de notre département : pour la rentrée prochaine, les heures retirées dans les DHG doivent être rendues, les heures supplémentaires doivent être transformées en postes et les suppressions de postes doivent être annulées.

Les représentants FSU au CTPD

Maria Bolzinger, Perrine Detoef, Frédéric Lesne, Bruno Maréchal, Bruno Mer